

Bureau des Etudiants en Sciences



Procès-verbal

de l'Assemblée Générale du 8 février 2007

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 8 février 2007

► Notes préalables

Voici mon baptême du feu ! Cette fois-ci, c'est seul et abandonné que je me lance dans la rédaction de ce PV. Malgré un problème informatique (pléonasme ?) et la perte complète de mes notes prises lors de cette AG, un petit exercice de mémoire (et surtout les notes de Markus) devrait permettre de le clôturer. Armé de mon livre « La typographie pour les nuls », me voilà parti en croisade contre les espaces insécables !

Bonne lecture à tous,

Yohan,
Secrétaire adjoint du BES.

► Lieu et heure

La réunion a débuté à 12h39 au local NO5.06 (Bâtiment NO, Campus de la Plaine, ULB) et s'est terminée vers 13h30.

► Présents

Du comité :

- **Pierre Alexis**, Président (aussi 1^{er} suppléant au CA et suppléant au BF)
- **Yannick Barthol**, Trésorier (aussi effectif au BF, effectif au CF et effectif en Informatique)
- **Markus Lindström**, Secrétaire (aussi effectif au BF et suppléant au CF)
- **Yohan Courbe**, Secrétaire adjoint (aussi effectif en Informatique)
- **Julien Wadin**, Webmaster

Des membres :

- **Cyril Godart** (suppléant en Informatique)
- **Olivier Lê Thanh Duong** (suppléant en Informatique)
- **Svetlana Lukitcheva** (effective en Informatique)
- **Mathieu Semal** (suppléant au CF)
- **Loïc Vaes** (suppléant en Informatique)
- **Nikita Veshchikov**

Des invités :

- **Émilie Janssens**

► Compte-rendu

Titre I : Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé par l'ensemble des membres présents.

Titre II : Discussion sur l'ébauche de charte proposée pour l'ABE (« Association des Bureaux Étudiants »)

Pierre présente ce point.

Lors la crise des « trois points » et le mouvement étudiant qui en découla, les différents bureaux étudiants se sont rendus compte du manque flagrant de communication qui régnait entre eux, ce qui eut comme conséquence que des actions ont été menées sans concertation entre les différents BE. La solution proposée face à ce manque de collaboration est la création d'une association, l'ABE (Association des Bureaux Étudiants) qui viserait à optimiser les relations et la coordination entre les BE.

Cette ébauche est proposée par le Président du BESPO (Bureau des Étudiants en Sciences Politiques), Franck Goudezeune.

Pierre lit cette ébauche. Lors de la lecture, certains passages sont contestés ou incompris. **Pierre**, **Markus**, et **Yannick** tentent de clarifier ces points sombres tout en précisant qu'il s'agit bien d'une ébauche probablement destinée à simplement présenter le projet de l'ABE. Malgré tout, **Loïc** reste sceptique sur le but de cette association.

Dans cette ébauche, on retiendra principalement la limitation à dix des bureaux étudiants représentés à l'ABE, tous nommément cités dans la charte. Cette liste comprend en fait l'ensemble des BE reconnus officiellement par l'ULB ; l'Assemblée s'accorde sur le fait que ce point pourrait être problématique en cas de création d'un nouveau BE. Le projet de charte prévoit également un système de vote par consensus et un minimum de dix réunions par an. Deux représentants sont prévus pour chaque Bureau.

Pierre dit qu'il serait important de prévoir un Comité (Président et Secrétaire) pour convoquer les assemblées et coordonner les débats. L'Assemblée propose un système de rotation pour la présidence, mais **Pierre** pense que c'est risqué si ces postes sont attribués à un BE ne désirant pas l'assurer par manque de temps, d'envie ou de motivation. Il propose donc de privilégier les élections internes. **Yannick** propose de limiter la reconduction des mandats à deux.

En conclusion, l'Assemblée est favorable à la création d'une telle association, mais jugerait bon de constituer une charte plus précise et formelle.

Titre III : Préparation du Conseil facultaire extraordinaire du 12 février 2007

III.a Masters en un an

Master en Mathématiques : rien à signaler.

Master en Informatique : ce master est organisé en collaboration avec la section carolorégienne de l'Université de Mons-Hainaut. Il se déroulera à Charleroi, et en horaire décalé. Il est ouvert à tout détenteur d'un diplôme du grade de Bachelier (non informaticien) moyennant une année préparatoire et avec accès automatique aux détenteurs d'un diplôme du grade de Bachelier en informatique. **Loïc** trouve que l'horaire décalé est une bonne idée, mais il trouve, à l'instar de l'Assemblée, que le fait que cette formation se déroule à Charleroi est une mauvaise idée, laquelle pourrait entraîner un faible taux d'inscription à ce master. **Pierre** précise que la politique de la Faculté est de favoriser les masters en deux ans, ce qui pourrait expliquer le fait que ce master eu un an soit peu attractif.

Master en Géologie : le programme prévoit 24 ECTS d'excursions et de stages.

Master en Géographie : rien à signaler.

Master en Physique : **Yannick** fait remarquer que ce programme semble avoir été fort bâclé. Cependant, ce master semble satisfaire au décret Bologne.

Master en Sciences et gestion du tourisme de l'IGEAT : la maîtrise de trois langues doit être acquise au terme de ce master, cependant, une dispense peut être obtenue en cas de pré-acquis.

Master en Sciences et gestion de l'environnement de l'IGEAT : rien à signaler.

Titre IV : Divers

Anne Symbül offre un four au Bureau, mais il risque d'y avoir un problème de place étant donné qu'il est grand ; il faudra sans doute passer à côté de cette occasion en or.

Titre V : Prochaine Assemblée

**La prochaine Assemblée Générale sera statutaire et aura lieu le
mercredi 14 février 2007 à 12h30.**